



[Accueil](#) > [Non-prolifération et désarmement](#) > [Non-prolifération et désarmement \(non nucléaires\)](#) > [Les armes chimiques](#) > Les armes chimiques : Que sont-elles?

## Les armes chimiques : Que sont-elles?

Aux fins de la Convention des armes chimiques (Article II) on entend par «armes chimiques» les éléments ci-après, pris ensemble ou séparément: a) Les produits chimiques toxiques et leurs précurseurs, - l'exception de ceux qui sont destinés - des fins non interdites par la présente Convention, aussi longtemps que les types et quantités en jeu sont compatibles avec de telles fins; b) Les munitions et dispositifs spécifiquement conçus pour provoquer la mort ou d'autres dommages par l'action toxique des produits chimiques toxiques qui seraient libérés du fait de l'emploi de ces munitions et dispositifs; et c) tout matériel spécifiquement conçu pour être utilisé en liaison directe avec l'emploi des munitions et dispositifs. Tout produit chimique qui, par son action chimique sur des processus biologiques, peut provoquer chez les êtres humains ou les animaux la mort, une incapacité temporaire ou des dommages permanents.

Il est courant de classer les agents chimiques selon leur action physiologique prédominante. Ainsi, ils peuvent être regroupés en différentes catégories: agents suffocants, hémotoxiques, vésicants et neurotoxiques.

### Agents suffocants

Les agents suffocants attaquent le tissu pulmonaire et peuvent causer une accumulation de fluides dans les poumons, ce qui fait ensuite suffoquer la victime. Le phosgène, le diphosgène, le chlore, le perfluoroisobutylène et la chloropicrine sont tous des agents suffocants.

### Agents hémotoxiques

Ces agents perturbent les fonctions corporelles en bloquant la respiration des cellules et le transfert normal d'oxygène du sang vers les tissus de l'organisme. L'acide cyanhydrique et le chlorure de cyanogène sont des agents hémotoxiques.

### Agents vésicants

Les agents vésicants agissent sur les yeux, les membranes muqueuses, les poumons et la peau. L'action locale sur la peau occasionne des tuméfactions (cloques) ainsi que des rougeurs et par la suite une nécrose cutanée, alors que l'action locale sur les yeux occasionne des lésions nécrotiques graves et la cécité. La plupart des décès sont causés par une action générale qui se produit principalement par l'inhalation. Lorsque du gaz moutarde est inhalé, les voies respiratoires supérieures s'irritent, ce qui cause un œdème pulmonaire. Des doses plus importantes peuvent provoquer des blessures à la moelle osseuse, aux ganglions lymphatiques et à la rate. Les moutardes au soufre, les lewisites, les moutardes à l'azote et l'oxime de phosgène sont tous des agents vésicants.

### Agents neurotoxiques

28/07/2009

Les armes chimiques : Que sont-el...

Les agents neurotoxiques sont des composés d'organophosphore qui inhibent un enzyme nommé acétylcholinestérase, ce qui cause une accumulation d'acétylcholine, un neurotransmetteur, ainsi qu'une surstimulation des muscles et des glandes. Les symptômes d'intoxication sont nombreux : écoulement nasal, serrements à la poitrine, baisse visuelle, rétrécissement des pupilles, difficulté à respirer, bave, transpiration excessive, nausée, vomissements, crampes, défécation et miction involontaires, secousses musculaires, mouvements saccadés et démarche chancelante, confusion, coma, convulsions, etc. L'insuffisance cardiaque et la mort s'ensuivent. Le tabun, le sarin, le soman, les agents GF et VX sont des exemples d'agents neurotoxiques.

Date de modification:

2008-12-30